



## QUAND LA VIOLENCE CONTINUE...

Jeudi 10 décembre, lors de la maîtrise d'un détenu particulièrement virulent au QI, deux agents ELAC ont été blessés.

Présents pour sécuriser une consultation médicale, ils se sont vite trouvés confrontés à un individu en pleine crise de violence. Ce dernier, après les avoir attaqués à l'aide de néons, a opposé une forte résistance aux quatre agents de cette équipe de sécurisation. Deux parmi eux ont subi des morsures qui ont nécessité une prise en charge médicale et l'application du protocole d'exposition aux fluides.

### De 3 à 4 jours d'ITT pour les agents !!!

Ce détenu, déjà connu pour des faits de violence à la MA FLEURY en novembre 2018, fait l'objet depuis son arrivée à la MA NANTERRE, d'une attention particulière.

Plus récemment, il avait agressé un premier surveillant ainsi qu'un agent de Police.

**Le Bureau Local FORCE OUVRIERE** se questionne sur le bien fondé de la présence dans nos murs, d'un individu dont le profil relève plus d'une prise en charge spécialisée. Quid de sa prise en charge à son arrivée et de l'absence présumée d'un bilan médical complet ?

### Les établissements pénitentiaires ne doivent pas être des hôpitaux psychiatriques !

### Et que dire du matériel fourni par la DISP de Paris ?

Les photos parlent d'elles mêmes. En dotation pour les ELAC, on leur donne des gants de palpation, certes, renforcés avec du kevlar, mais sur la paume !



**Le Bureau Local FORCE OUVRIERE** souhaite un prompt rétablissement pour les collègues !

**Le Bureau Local FORCE OUVRIERE** les assure de tout son soutien indéfectible !

**Le Bureau Local FORCE OUVRIERE** exige des sanctions fortes à l'encontre du forcené !

**Le Bureau Local FORCE OUVRIERE** réclame son transfert rapidement !

**Le Bureau Local FORCE OUVRIERE** demande à ce qu'une véritable étude de marché soit menée avec test du matériel de sécurité sur le terrain, avant de doter les agents d'un outil de travail inadapté avec leurs missions ! Une erreur d'appréciation dans le cadre d'achat de ce type de matériel se paye cash sur le terrain !

Le 11/01/2019